

GIÈRES INFO

n°379 | décembre 2013

Bulletin municipal
d'information
de Gières



Du nouveau dans les transports alternatifs

Devenez **remarquable**

« **Recruter un jeune en alternance, c'est miser sur l'avenir de votre entreprise !** »

Formations en alternance dans les métiers :
Commercial | Marketing | Communication
E-Business | Management | Achats
Qualité | Ressources Humaines | Finance

IDRAC
Ecole Supérieure de Commerce
International School of Management

Choisir l'**IDRAC Grenoble**
C'est bénéficier d'un recrutement sur mesure, et des avantages de

Profils du Bac à Bac+5
Titres certifiés par l'Etat
Contrats d'apprentissage
ou de professionnalisation
www.ecoles-idrac.com
04 76 09 89 99

GRENOBLE BOURGAIN GRENoble LYON NANTOISLES BAYETS NICE PARIS TOULOUSE TULLEMAIRY PARIS

0825 10 11 12*
renault-rent.com



LOUEZ TOUT RENAULT PRÈS DE CHEZ VOUS

RENAULT RENT
LOCATION DE VÉHICULES

Ets GARCIA Franchisé indépendant
14, avenue Esclançon - 38610 GIÈRES
contact@renaultgiesres.fr

04 76 89 41 42

Brasserie Ô bistro

Z.I. Mayencin
6, rue de la Condamine
38610 GIÈRES

04 76 51 03 35
06 83 87 58 32

Restaurant Café
najjoua@gmail.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
FAX 04 76 24 53 87 • MAIL : CNET3@WANADOO.FR



- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrerie (sociétés et particuliers)
- Débarrasage

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 13 04 30 89

AGI
ASSOCIATION Intercommunale de Gironvilliers

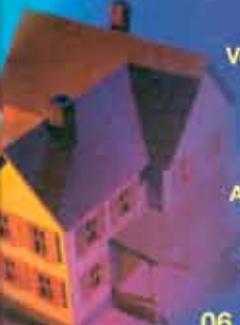
Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ?
... un bon bricoleur ?

Contactez-nous au 04 76 77 33 95

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace ! C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers



Fenêtres pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement intérieur

2, rue de l'Isère
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

S.M.M.M
Serrurerie Menuiserie Métallique Martinéroise

SERRURERIE - MÉTALLERIE
MENUISERIE ALU
TRAVAUX DE POSE - DÉPANNAGE

Neuf et Rénovation
Particuliers et Professionnels

9, rue de Mayencin - 38610 GIÈRES
hamou38400@hotmail.fr
Tél./Fax 04 76 03 27 25
Port. 06 21 33 38 26

FIOL

Tolino Energies Services

www.tolino-energie.fr

FIOL
GRANULÉ BOIS
CHARBONS - GAZ
BOIS DE CHAUFFAGE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

04 76 44 38 80
38420 DOMENE

ALP AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE
TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
*test de dépistage à but non médical

04 76 25 40 78
17, avenue Gabriel Péri 38400 St Martin d'Hères
laurent.favier@alp-audition.com

SAINT ALGUE
Caiffeurs & Visagistes certifiés

Ouvert
du mardi au samedi

04 76 89 45 80
20, Grand Rue - GIÈRES
www.saint-algue.com

DAUPHIN TOIT
Charpente - couverture - Zinguerie
rénovation de toiture

Charpente - Couverture - Zinguerie
Rénovation de toiture
Ossature bois - Velux

Tél. 04 76 62 83 10
Port. 06 62 04 05 54
Fax 04 76 89 51 20

10, rue des Marronniers - 38610 GIÈRES

4

7

8

11

13

14

15

16

Le Salon des artisans et créateurs**La Semaine de solidarité internationale****Bientôt le recensement****Se déplacer autrement à Gières**

- > A pied, à vélo
- > A moto, en voiture
- > En bus, en tram, en train

Un mois d'actualités à Gières

USG : le beau parcours des U19 en coupe Gambardella

La coupe Gambardella (*) est la coupe de France des jeunes de moins de 19 ans, les U19 selon la terminologie footballistique. Comme en coupe de France, tous les clubs y participent, tous niveaux confondus ; les équipes de niveau départemental et régional s'y affrontent dès septembre, avant que les équipes de niveau fédéral et les clubs professionnels ne la rejoignent un peu plus tard dans la saison, en décembre. Avec au bout la perspective prestigieuse de jouer au Stade de France, puisque la finale de la coupe Gambardella se dispute en lever de rideau de la coupe de France.

Généralement, la "sélection naturelle" favorise, au fil des tours, les clubs les plus prestigieux mais il arrive quelquefois qu'une équipe plus modeste joue les troubles-fêtes. Les U19 de l'Union sportive giéroise, qui évoluent cette saison en championnat de promotion d'excellence (un niveau de district), sont allés cette année jusqu'au 5ème tour de cette coupe, une performance inédite dans l'histoire du club, avant d'échouer le dimanche 17 novembre face au club de Vénissieux-Minguettes. « On est conscient d'avoir eu un tirage au sort facile, concède Gaëtan Mecca, l'un de leurs entraîneurs, en affrontant des équipes d'un niveau inférieur ou égal ; on a eu de la réussite aussi, en se qualifiant à deux reprises aux tirs aux buts. Mais on ne se faisait pas d'illusions pour le 5ème tour face à une équipe qui évolue quatre divisions au-dessus de la nôtre, même si on avait l'avantage de jouer à domicile ». Au final, on peut même dire qu'ils ont été sortis de la coupe avec les honneurs, ce que ne reflète pas forcément le score (5 buts à 1 en faveur des visiteurs), puisqu'ils ont pris un premier but "à froid" (dans les trois premières secondes) puis concédé ensuite deux pénalités. « On est fier d'être arrivés au 5ème tour, conclut Gaëtan. Je suis surtout content pour les joueurs, ce sont eux les acteurs. On a un bon groupe, avec du talent, et on espère que ce bon parcours en coupe va nous donner de la confiance pour le championnat ».

(*) Emmanuel Gambardella fut président de la Fédération française de football de 1949 à 1953



Directrice de la publication
Alberte Bonnin-Dessarts

Comité de rédaction
Benoît Lebrun
Christine Tison

Rédaction
Jean-Yves Colin

Photos **Jean-Yves Colin**
(sauf mention contraire)

Mise en page, infographie
Gaëlle Cheurlin

Imprimé sur papier sans chlore
par l'**Imprimerie des Écureuils**

Régie publicitaire
Publi Z

Distribution
Mairie de Gières

Dépôt légal *décembre 2013*

Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11

www.ville-gieres.fr

Agenda

Decembre 2013

lundi 2

>de 16h30 à 20h>grange
Michal
don du sang

mardi 3

>20h30> les Mardis du Laussy,
théâtre : *M'envoler*

mercredi 4

>18h>bibliothèque
cercle de lecture "chinois"

jeudi 5

>15h>résidence Roger-Meffreys
conférence d'information sur la
prévention des chutes

du vendredi 6 au dimanche 8

>Laussy
Salon des artisans et créateurs

dimanche 8

>matin
"p'tits déj à domicile", dans le
cadre du Téléthon

du mardi 10 au samedi 25

>bibliothèque
exposition, L'Heure du thé

mardi 10

>19h>les Mardis du Laussy,
cinéma jeune public :
*L'Apprenti père Noël et le flocon
magique*

mercredi 11

>15h>bibliothèque
contes gourmands avec Cric,
crac ; croque

mercredi 11

>Laussy
soirée Gières-Palestine

samedi 14

>de 11h à 11h30>bibliothèque
Les Histoires de petits bouts :
Lutins, sapin et père Noël

samedi 14

>12h>Laussy
repas de Noël du 3ème âge

mardi 17

>19h>Laussy
musiques et contes de Noël,
avec l'école de musique et la
bibliothèque

lundi 23

>19h>salle des mariages
séance publique du conseil
municipal

mardi 24

>résidence Roger-Meffreys
goûter intergénérationnel

Janvier 2014

mardi 7

>20h30>les Mardis du Laussy,
cinéma :

mardi 14

>20h30>les Mardis du Laussy,
ciné-théâtre : *L'Histoire du
cinéma en 1h10 pétantes !*

En bref

Service national

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre et décembre 1997 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 décembre 2013, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

Ordures ménagères

La collecte des mercredis 25 décembre et 1er janvier est repoussée aux lendemains, jeudis 26 décembre et 2 janvier. Le ramassage des encombrants, programmé le 25 décembre, se déroulera le mercredi précédent le 18.

Concert de Noël

Cette année, l'école municipale de musique s'associe à la bibliothèque pour son traditionnel concert de fin d'année. Les deux entités préparent une soirée musique et conte qui se déroulera au Laussy le mardi 17 décembre à partir de 19h (entrée libre).

Une balise sonore Grand'rue

Dans le cadre du PPBE (Plan de prévention du bruit dans l'environnement), la Métro a fait installer une balise destinée à mesurer le bruit lié aux transports

Balades urbaines

Les balades urbaines organisées en juin dans le cadre de la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) font l'objet d'une exposition, visible jusqu'au jeudi 5 décembre au Laussy,

Risques industriels

Vous trouverez insérée dans ce *Gières info* une fiche d'informations pratiques sur les Risques industriels majeurs. La population de Gières est exposée à ce risque qu'en matière de transport routier, ferroviaire et par canalisation (un pipe-line traverse la commune).

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE... ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Jean-François Maldera>le 9 août, pour la construction d'une maison, lotissement des Routoirs,

L'IDRAC>le 13 août, pour la pose d'une clôture et d'un portail, au 3 bis rue de la Condamine,

Jean-Louis Diaferia et Salim Sadaoui>le 14 août, pour la construction d'un mur de clôture, au 5 cour des Noisetiers,

La commune de Gières>le 22 août, pour la pose d'une clôture, rue des Viaires,

Yves Hericher>le 26 août, pour la pose d'une clôture et d'un portail, au 11 allée des Clos,

Claudine Liaud>le 4 septembre, pour un changement de bardage, au 12 rue de l'Etang,

La copropriété des Tilleuls>le 6 septembre, pour la pose d'un portail et d'un portillon, au 8 avenue d'Uriage,

La commune de Gières>le 9 septembre, pour la réfection de l'abri bus, place de la République,

Robert Luperto>le 12 septembre, pour la construction d'une piscine, au 61 bis rue de la Fontaine,

Jean-Christophe Redon>le 13 septembre, pour l'aménagement d'un abri de jardin, au 20 rue de la compagnie Stéphane,

José Augusto Vaz>le 19 septembre, pour la réhabilitation d'une maison et la construction d'un garage, au 5 allée des Jonquilles,

Danielle Montebran>le 20 septembre, pour une réfection de toiture, au 22 rue de la Libération,

Cindy Rovira>le 24 septembre, pour la fermeture partielle d'un hangar, au 8 rue du Moiron,

Mylène Vaillant et Olivier Boyer>le 25 septembre, pour une réfection de garage, au 12 chemin de la Piquette,

Baptiste Miehe>le 26 septembre, pour la pose de quatre fenêtres de toit, au 3 rue de la Plaine,

Christine Marion>le 2 octobre, pour la démolition de deux garages, rue de la Fontaine,

Ces demandes de permis de construire et déclarations préalables concernent les demandes d'autorisation et non pas l'acceptation des projets. La consultation des dossiers n'est possible qu'après publication de la décision par arrêté municipal affiché en mairie.

État civil

Naissances

OCTOBRE

Anna Razongles, le 23 ; Adrien Houdier-Guérin, le 30.

NOVEMBRE

Ishaq Adada, le 5 ; Arnaud Prin, le 5 ; Camille Vieux-Champagne, le 5 ; Thierno Sow, le 8 ; Lyz Mosca, le 10 ; Mohamed Nehari, le 10.

Mariage

NOVEMBRE

Slim Amri et Anne-Sophie Prémereur, le 9 ; Sofiane Merouane et Miassa Guerbas, le 18.

Décès

SEPTEMBRE

Jacqueline Domenech épouse Mias, le 1er.

Décès

NOVEMBRE

Marcelle Mazet épouse Cohard, le 19.

Repères

Bibliothèque

Le programme de décembre

Cercle de lecture "chinoise"

Shanghai 2013, un diaporama réalisé par Christine Féjoz, sera suivi d'une présentation de romans et de documentaires sur la Chine par les membres du cercle de lecture et les bibliothécaires, le tout accompagné de thé de Chine. Et pour clore cette soirée festive, retrouvons-nous autour d'un buffet aux accents asiatiques ! (mercredi 4 décembre à 18h).

Exposition : L'Heure du thé

Symbole de voyages exotiques autant que de convivialité, de raffinement extrême autant que de détente, pourquoi le thé présente-t-il un tel attrait, constant à travers les siècles et les civilisations ? La réponse est dans cette exposition du service de lecture publique du Conseil général (du mardi 10 décembre au samedi 25 janvier 2014).

Contes gourmands

Venez croquer avec nous des contes gourmands, avec les conteurs de Cric, crac, croque, à partir de 5 ans (mercredi 11 décembre à 15h).

Les Histoires des Petits bouts

Lutins, sapin et père Noël : en attendant Noël, les p'tits lutins vous donnent rendez-vous sous le sapin (samedi 14 décembre de 11h à 11h30).

Fermeture de la bibliothèque du mardi 24 décembre au soir au jeudi 2 janvier au matin

3ème âge

Prévenir les chutes et reprendre confiance en soi

Dans le cadre de ses animations, le CCAS propose de mettre en place des séances hebdomadaires de gym douce et d'exercices d'équilibre avec l'intervention d'un éducateur de l'association Siel Bleu. Ces séances permettront aux participants de travailler sur l'équilibre et donc sur la prévention des chutes. Et pour ceux qui ont déjà souffert d'une fracture, ces ateliers faciliteront le retour d'hospitalisation, et diminueront la récurrence des chutes grâce à des exercices spécifiques.

Souplesse, résistance, reconnaissance d'un danger, appréhension d'un obstacle, prévention des comportements et éléments à risque, aisance et déplacement au sol... seront au programme.

Une conférence d'information, ouverte à tous, aura lieu jeudi 5 décembre à 15h à la résidence Roger-Meffreys.

Sécurité

Permanence de la police municipale

La police municipale ouvre des horaires de permanence, tous les mardi et jeudi de 10h à 11h, pour recevoir les administrés. En cas d'urgence, les policiers municipaux sont toujours disponibles au 04.76.89.69.19.

Inscriptions sur les listes électorales

Inscrivez-vous avant le 31 décembre

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014, et les élections européennes le dimanche 25 mai. Les jeunes Giérois qui ont eu (ou auront) 18 ans courant 2013 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, mais ceux qui ne seront majeurs qu'en 2014 (avant la date des scrutins) doivent procéder à leur inscription en mairie, avant le 31 décembre 2013, s'ils veulent voter en 2014.

Attention, l'inscription des jeunes qui ont emménagé à Gières entre 16 et 18 ans n'est pas automatique, même s'ils ont été recensés dans leur commune d'origine. Dans le même esprit, les nouveaux Giérois qui sont arrivés dans la commune depuis les dernières élections et qui ne sont pas encore inscrits, doivent également le faire avant le 31 décembre 2013. En cas de doute, vous pouvez appeler le service élections au 04.76.89.69.42.

Info travaux-logement

La prime "rénovation énergétique" de 1 350 €

Le Plan rénovation énergétique de l'habitat a mis en place une aide exceptionnelle de 1 350 € pour financer les travaux de rénovation énergétique. Pour en bénéficier, il faut réunir plusieurs conditions :

- être propriétaire-occupant de sa résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans et n'ayant pas fait l'objet d'une autre aide à la rénovation thermique ou au titre de la solidarité écologique ;
- avoir des ressources inférieures aux plafonds suivants : 25 000 € pour 1 personne, 35 000 € pour 2 personnes, 42 500 € pour 3 personnes, 50 000 € pour 4 personnes, 7 500 € par personne supplémentaire ;
- avoir fait faire par un professionnel des travaux relevant d'au moins deux des catégories suivantes : isolation thermique de toute la toiture ; isolation thermique d'au moins la moitié des murs extérieurs ; isolation thermique d'au moins la moitié des parois vitrées extérieures ; installation d'une chaudière à condensation, à micro cogénération gaz ou d'une pompe à chaleur autre qu'air/air ; installation d'une chaudière ou d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autre biomasse ; installation d'un équipement de production d'eau chaude utilisant une énergie renouvelable.
- le propriétaire a 18 mois pour justifier de la réalisation des travaux.

Le formulaire de demande est téléchargeable sur <http://asp.renovation-info-service.gouv.fr>. Renseignements auprès de l'Agence départementale d'information sur le logement en Isère (ADIL 38), 2 boulevard Maréchal-Joffre à Grenoble, tél : 04.76.53.37.30, ou sur www.adil38.org.



RECENSEMENT

de la population 2014

Gières, 6 209 habitants en 2010, combien en 2015 ?

Le recensement de la population de Gières se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet tous les cinq ans de déterminer la population, dont découle notamment la participation de l'Etat au budget de la commune. Mais le recensement de la population, ce sont aussi de nombreux renseignements complémentaires sur chaque famille (âge, profession, moyens de transports, conditions de logement...) qui permettent de développer des services adaptés en matière de transport public, d'éducation, de petite enfance...

Comment ça marche ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires, s'appuie sur les communes pour la collecte des informations. Gières va ainsi recruter une dizaine d'agents recenseurs qui devront, entre le 16 janvier et le 15 février et dans un secteur déterminé, recenser tous les foyers et faire remplir un questionnaire concernant le logement et les personnes qui l'occupent. Les agents recenseurs sont identifiés par des cartes officielles et tenus au secret professionnel. A cette étape, les noms et adresses des familles recensées sont nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois, mais ne sont pas enregistrés et donc pas conservés dans les bases de données, conformément aux prescriptions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

La commune recrute des agents recenseurs

Pour ce travail, une grande disponibilité horaire est requise afin de pouvoir se rendre dans les foyers au moment où les Giérois sont chez eux (soir et week-end). Les candidats devront également avoir une aisance relationnelle, une bonne connaissance de la commune, des capacités d'organisation, de rigueur, de discrétion et de confidentialité. Ils recevront une rémunération d'environ 800 € brut. Les candidatures sont à envoyer à M. le maire, 15 rue Victor-Hugo, 38610 Gières.

Eau potable

Un peu de chlore dans l'eau

Au printemps dernier, les travaux entrepris sur les digues de la Romanche, conjugués à un phénomène météorologique de hautes eaux (fortes pluies et fonte des neiges), ont conduit le SIERG (Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise) à prendre des mesures de protection sur ses sites de captages de St-Pierre-de-Mésage et Vizille. L'eau, très légèrement chlorée, peut ainsi conserver un léger goût de terre à votre robinet, malgré la longueur du réseau d'adduction et sa dégradation naturelle ; elle reste bien entendu tout à fait potable et sans risque pour la santé. Cette mesure de désinfection, temporaire et préventive, est suivie au quotidien par deux laboratoires indépendants et sera supprimée dès que possible.

Jeunes et 3ème âge

Un goûter intergénérationnel le 24 décembre

C'est un beau moment, gourmand et convivial, que vont partager les aînés de la résidence Roger Meffreys et les jeunes de Gières-jeunesse le 24 décembre prochain. En effet, dans le cadre des activités "carte citoyenne", les jeunes vont confectionner un goûter de Noël qu'ils auront plaisir à partager avec leurs parents et les aînés.



Téléthon
VOTRE PETIT DÉJEUNER CHEZ VOUS
AU PROFIT DU TELETHON

UN PETIT DEJ POUR LE TELETHON

AU CHOIX
VIENNOISERIE 6€
BAGUETTE 5€
ENFANT 4€

FAITES VOS LIVRES VOTRE PETIT DÉJEUNER AU PROFIT DU TELETHON
Dimanche 8 Décembre 2013
Entre 8h et 12h sur les communes de Gières et Murianette

Commandes dès aujourd'hui et jusqu'au Jeudi 3 Décembre inclus :
par internet : www.dajeunes-telethon.fr
par téléphone : 06 07 94 44 25
déposez votre bulletin rempli dans l'une chez notre boussinger partenaire

Conseil municipal

Séance du 18 novembre 2013

- **Intercommunalité** — Le conseil valide la transformation du statut juridique de la Sergadi (Société des eaux de la région grenobloise et d'assainissement du Drac inférieur) de SEM (Société d'économie mixte) en SPL (Société publique locale), qui permet d'allier maîtrise publique et performance économique.
- **Personnel** — Des contrats d'agents non-titulaires sont créés pour l'enseignement musical et le recrutement d'agents vacataires pour le recensement est lancé. Une subvention de 24 500 €, incluant notamment la participation employeur au volet prévoyance de la protection sociale, est versée au comité du personnel de la commune.
- **Finances** — Le Débat d'orientation budgétaire 2014, préalable obligé au vote du budget primitif, est présenté aux conseillers.
- **Développement durable** — Une convention est signée entre la commune et l'association Unis-cité Rhône-Alpes pour la mise en place à Gières en 2014 d'une campagne "Médiaterre", destinée à la sensibilisation d'habitants aux éco-gestes (nous reviendrons en détail sur cette opération dans notre prochaine édition).
- **Urbanisme** — Le conseil approuve, par 20 voix pour et 3 contre, le partenariat avec l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise) pour une mission d'assistance dans la démarche communale de révision du PLU (Plan local d'urbanisme).
- **Relations internationales** — Deux subventions de 2 500 € et 4 500 € sont respectivement versées au collectif Indépendencia-Pérou et à l'association Gières-Palestine pour leurs projets 2014. Le montant de la recette de la dernière vente de livres déclassés de la bibliothèque est équitablement redistribué à Gières-Palestine, Gières-Pérou et Gières-Roumanie.

Culture



Théâtre

M'envoler

De Jean-Luc Bosc

Mise en scène : Jean-Luc Bosc
Compagnie Le Voyageur Debout

Un joli conte initiatique à voir en famille.

Il paraît que là-bas, il y a une ligne qui sépare le monde des enfants de celui des adultes. Stella est à sa recherche. En passant de l'autre côté, du côté de ceux qui ont un corps et des soucis plus importants que les siens, qui jouent avec l'amour et font la guerre pour de vrai, elle pourra enfin devenir grande.

Sur scène évoluent deux personnages, un peu magiques, avec des visages dont les masques évoquent la fraîcheur et l'innocence de deux enfants dans des corps d'adultes. Ils traduisent cette enfance qu'un jour ou l'autre, tôt ou tard, trop tôt ou trop tard, on doit se résoudre à abandonner définitivement de l'autre côté.

À travers le clown, le jeu masqué, le théâtre, la compagnie Le Voyageur Debout revendique seize créations : le fruit d'une évolution artistique et humaine qui représente chaque fois une nouvelle occasion de retrouver les spectateurs pour partager l'éphémère magie du face à face.

> **mardi 3 décembre à 20h30 au Laussy** / durée : 55min

Tarifs : 12€ (plein tarif), 10€ (tarif réduit), 7€ (tarif abonné)

> **Renseignements** : 04.76.89.69.12

Cinéma

L'Apprenti père Noël et le flocon magique

Réalisé par Luc Vinciguerra

Cette fois, c'est officiel : Nicolas est le nouveau père Noël. Sacrée responsabilité pour un petit garçon de 7 ans ! Mais à deux jours de sa première tournée, Nicolas doit faire face à une terrible crise : Aux quatre coins du monde, la magie de Noël est en train de disparaître, et c'est lui qui en est la cause ! Car Nicolas a contracté la maladie des enfants qui veulent grandir trop vite : La grande-Personnelose ! Le conseil des anciens pères Noël est contraint de le démettre de ses fonctions de toute urgence. Pour regagner sa place et sauver Noël, Nicolas va devoir retrouver l'innocence, la fraîcheur et l'insouciance de son enfance. C'est, pour Nicolas, le début d'un voyage plein de surprises...



> **mardi 10 décembre à 19h au Laussy** / durée : 1h25

Tarifs : 7€ (plein tarif), 6€ (tarif réduit), 5€ (avec la carte cinéma)

> **Renseignements** : 04.76.89.69.12

Salon des artisans & créateurs



Le Laussy

(parc Michal - quartier mairie, Gières)

vendredi **6** (15h - 19h)

samedi **7** (11h - 19h)

dimanche **8** (11h - 19h)

décembre 2013

Entrée libre

ART K, Atelier des PEROUSES, L'Atelier SANDLOU, Marie-Eve BONFILS, Germina CERVERA, Christelle CLAME, CLOE D'ANGLADE, Créations photographiques BERREN SARL, Marie-Claude DENIS, Marie DUCHESNE, L'ESPRIT BIJOUX, Denis GROSSELIN, KRISTEL CREATIONS, LE TIT ATELIER, Pierre MAGUIN, M' ARTine, MUSEA CREATION CERAMIQUE, André NICOLAS, TET' EN L' AIR, Monique VERDELHAN

Se déplacer autrement

Se déplacer autrement, sans utiliser sa voiture individuelle, c'est possible à Gières. Sur le modèle de la "Semaine de l'agglomération grenobloise), nous vous proposons un tour d'horizon de l'actualité giéroise des différents modes de transport.



En train

L'électrification en service le 15 décembre

Le vaste chantier de modernisation du Sillon alpin Sud, la ligne SNCF qui relie Valence à Chambéry, arrive à son terme en cette fin 2013. Entre Gières et Montmélian, ce chantier aura consisté à électrifier les voies, d'abord en posant pylônes et portes-caténaires (pas moins de 1 800 entre Gières et Montmélian, un tous les 25 m) et enfin en posant la dite-caténaire (le câble d'alimentation) qui alimente en 25 000 volts les 45 kilomètres de la ligne. Il a aussi fallu moderniser les quais des gares, adapter les ouvrages d'arts (tunnels et ponts) et supprimer quelques passages à niveau. Des écrans acoustiques ont aussi été installés là où c'était nécessaire, et le système d'exploitation a été entièrement automatisé. Après une dernière période de travaux avec interruption totale de la circulation

cet été, la ligne a été mise sous tension fin octobre et novembre a été consacré aux essais. Les voyageurs pourront circuler dans les premières rames TER électriques le dimanche 15 décembre, à l'occasion de l'entrée en vigueur du service d'hiver.

www.ter-sncf.com



En tramway

Le prolongement de la ligne B jusqu'au Synco

Si l'espace médiatique est largement occupé par les travaux de la ligne E, ce n'est pas le seul chantier de tramway en cours dans l'agglomération : celui du prolongement de la ligne B sur la presqu'île scientifique et commerciale, avec deux stations supplémentaires après "Cité internationale". C'est la 5ème extension pour cette ligne, qui a été créée entre "Gare" (de Grenoble) et "Bibliothèques universitaires", puis prolongée vers "Cité internationale" en 1999 et "Cité internationale" en 2001, et d'autre part vers "Plaine des sports" en 2007. Dès septembre 2014, la ligne B passera de 8,9 à 10,7 km, ces 1,8 km de tracé comprendront deux nouvelles stations, "Louis-Néel" (du nom du prix Nobel de physique en 1929) et "Résistance" (qui fait écho à un acte de sabotage allemand pendant la Seconde Guerre Mondiale). Ainsi, les Giérois travaillant dans la zone pourront rejoindre directement leur bureau ou leur laboratoire depuis Gières sans passer par Grenoble.

www.tag.com



En voiture

Un véhicule en autopartage à Gières

La culture de la voiture individuelle, fortement ancrée dans notre société, est-elle en train de se fissurer ? Sans doute que les contraintes liées à la pollution, au coût de possession... conjuguées aux progrès des transports collectifs et aux bienfaits de la mobilité... plus de citoyens à renoncer à la possession d'une voiture particulière, d'autant plus possible de renoncer à sa possession... sans renoncer à son usage. L'autopartage, à la manière de la location à Citilib, le règlement des frais de dossier et le dépôt d'un chèque de caution au lieu du garage place de la République. Pour inciter les Giérois à l'utiliser, la commune propose un abonnement (9 ou 15 € par mois) pour la première année. Reste bien sûr à l'usage (2 € par internet ou 4,5 € par téléphone) et de l'utilisation de la voiture au jour le jour (de 15 à 20 minutes, gratuit entre 23h et 7h) et au nombre de kilomètres parcourus (de 0 à 100 km). Les Giérois, de catégorie "M", carburant compris (tous les tarifs indiqués sont en €). Les tarifs de quatre catégories (de la citadine "S" au monospace "XL") sont disponibles. Dans l'agglomération, des forfaits week-end sont prévus (de 59 € pour 24h et 200 km).

<http://citilib.com>

ement à Gières

de la mobilité", organisée en septembre dernier par le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de déplacements alternatifs.

Ter avec un ticket Tag
est possible de prendre le train avec
un ticket Tag lorsqu'on reste dans
l'agglomération ; les six gares ainsi
accessibles (Echirolles, Gières,
Grenoble, Pont-de-Claix, St-Egrève
et St-Jean) disposent de composteurs Tag.

Throtton

qui reliera à terme St-Martin-le-Vi-
way se déroule simultanément dans
l'agglomération de Grenoble, pour deux arrêts
sur cette ligne, mise en service en 1990
à destination de "Palais de justice"
et "Sports" et le dépôt de Gières en 2006.
Les composantes supplémentaires étant dotés de deux
voitures, qui contribua au développement
de la ligne qui a détruit un dépôt de munitions
et sur la presqu'île scientifique pour
le changement.

centrale depuis près d'un siècle, est-
ce, au coût, aux difficultés de station-
nement des modes doux conduisent de plus en
plus facilement qu'il est aujourd'hui
ce permet ainsi, moyennant une ins-
cription de caution, de bénéficier du véhicule
qui prend en charge le montant de leur
usage la charge des frais de réserva-
tion au temps passé (0,5 € la tranche de 15
minutes, 0,33 € à 1 € du km pour le véhicule
particulier de 2013). D'autres véhicules,
notamment, stationnés dans d'autres points de
stationnement à 169 € pour 72h et 500 km).

En bus

Deux nouveaux arrêts Tag avenue d'Uriage

Le récent réaménagement de l'avenue d'Uriage, devenue voirie urbaine à part entière (réorientation de l'accès par l'avenue Henri-Duhamel, rétrécissements de la chaussée, limitation de la vitesse à 30 km/h, aménagement de trottoirs et de plateaux traversants pour les piétons, éclairage public par leds...) vient d'être complété par le réaménagement des deux arrêts de bus pour les lignes à destination de Venon et d'Uriage. Ils se font désormais face et, bien sûr, comme c'est la cas à chaque réfection d'abribus, ils ont été tous les deux adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



A moto

Un centre de formation à Mayencin

Se déplacer à moto, pourquoi pas ? Encombrement, stationnement et coût réduit pour les avantages, sécurité passive et émission de gaz à effet de serre (quoique plus faible qu'une voiture) pour les inconvénients... La moto peut s'avérer être un bon moyen de déplacement dans l'agglomération, éventuellement complété par un abonnement Tag en cas d'intempéries. Un centre de formation dédié à la conduite des deux-roues, Moto-conduite, s'est implanté il y a un an et demi à Gières, sur l'ancien site des volailles Blanc-Rosset dont les entrepôts et quais de chargement ont été rasés pour faire place à un espace de plus de 10 000 m² de pistes sécurisées, dédiées aux parcours spécifiques du permis moto (www.motoconduite.fr).



A vélo

Une station Métrovélo à la gare de Gières

La politique de développement des modes doux et le succès du pôle multimodal de Gières, deuxième gare d'agglomération en termes de fréquentation, ont conduit la Métro à la réalisation dès 2008 d'une consigne à vélos automatisée à la gare SNCF. Vite saturée, les 66 places de cette consigne ont d'abord reçu le renfort d'une Métrovélobox côté tramway, mais la liste d'attente de la consigne reste conséquente et la Métro a décidé, à l'instar de la gare de Grenoble, de doter la gare de Gières d'une seconde consigne, qui va être installée au rez-de-chaussée de la résidence du Combeloup, dans l'allée du même nom. L'espace de 145 m², prévu pour recevoir une surface commerciale, pourra ainsi accueillir une centaine de vélos supplémentaires.



A pied

Les modes doux au coeur de l'éco-quartier

On a beaucoup parlé, dans ces colonnes, du plan de circulation et de stationnement de l'éco-quartier du Petit-Jean, qui a fait l'objet d'une large concertation et dont les travaux ont débuté il y a peu (voir le Gières info d'octobre dernier). On a beaucoup moins parlé du plan de circulation et de stationnement à l'intérieur de l'éco-quartier, et pour cause : il n'y en a pas ! Tous les déplacements intra-éco-quartier se feront en modes doux, piétons et cycles (sauf véhicules techniques et de secours), au fil d'un mail transversal (qui a reçu la dénomination de chemin du Héron) et de trois placettes matérialisant les trois accès (rue du Petit-Jean, rue du Chamandier et rue de la Gare). Là aussi, les travaux ont débuté avec la pose des premières dalles de béton désactivé aux entrées Est et Ouest de l'éco-quartier.





Location de balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42
 Fax 04 76 08 59 47



Agence web à Gières

09 65 15 62 04
06 37 03 92 68

22 rue de la plaine, 38610 Gières
 jyporret@webie.fr
 www.webie.fr



3, rue de Mayencin - Z.I.
 38610 GIERES

Tél. 04 76 42 11 92
 Fax 04 76 44 54 99

E-mail : imp.ecureuil@wanadoo.fr

NET ISERE
Concevoir votre propriété

Piscine - Store - Sols - Fins de chantier - Dégâts des eaux - Incendie
 Débarrasse Caves, Greniers, Garages

Désinfection - Dératisation - Désinsectisation
 Nettoyage, Fleurissement Tombes - Déneigement salage biologique

06 99 32 51 26 - 06 99 94 34 56

liliane@netisere.fr giovanni@netisere.fr
 Tél. 04 76 49 40 46 - Fax 04 76 49 40 39



ENTRETIEN & CRÉATION
 Le Bourg - 38420 MURIANETTE

Tél. 04 76 77 01 31
 Fax 04 76 77 94 93
 bg-paysage@wanadoo.fr

www.bg-paysage.com

Entreprise Qualifiée QualiPaysage
 E130, P100 et A500

- CONCEPTION PAYSAGÈRE :**
- Etude, Plan, Conseil
- AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR :**
- Conception Ouvrages bois
 - Pavage, Dallage, Clôture
- MUR D'ENROCHEMENT**
- ARROSAGE AUTOMATIQUE**
- ABATTAGE ET ÉLAGAGE**
- ENTRETIEN D'ESPACES VERTS :**
- Particuliers et Professionnels



À GIERES
 profitez de 3 appartements
 à prix maîtrisés !

Résidence
VILLA DES FLEURS

- Appartements de 2 et 3 pièces.
- Au cœur du village, à proximité de tous les services.
- Prestations de qualité avec balcon ou jardin.

ESPACE DE VENTE
 55 boulevard des Alpes à MEYLAN

VOTRE 3 PIÈCES
 à partir de
207 827 €⁽¹⁾
 parking inclus
 (Lot B005)



bougues-immobilier.com
0 810 152 198
 100% D'UN PAYS LOCAL



(1) Depuis le 1er janvier 2010, tous les permis de construire déposés par Bougues Immobilier ont fait l'objet d'une attestation de labellisation BBC (niveau 1) par le Centre de Certification CERQUAL. (2) Acquisition de la résidence prioritaire soumise à conditions. 3 logements de la résidence Villa des Fleurs à Gières sont réservés aux salariés du parc social remplissant les critères d'éligibilité au statut de locataire dans la décision de la mairie de Gières du 31/12/12. Prix de 11,00 T à garage inclus, sans la déduction du stock disponible. Conditions d'éligibilité : être titulaire ou bénéficiaire d'un logement social depuis plus de 7 ans. Respecter les critères de recevabilité définis dans l'arrêté préfectoral n° 2013-013. Attention ce logement à sa situation privilégiée pendant 5 ans maximum. (3) Valeur pour tous les prix à taxes inclus, à partir du 1er janvier 2013. Attention aux éventuels travaux de finition de la résidence prioritaire neuve. Sous réserve de respecter les conditions liées aux articles L. 31-10-1 et suivants du code de la construction relatifs aux conditions d'application du 1% d'acquisition de logements sociaux, de compléments fonctuels de performance énergétique et d'habitat participatif à respecter. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Conditions d'acquisition en agence de vente ou sur bougues-immobilier.com.

Groupes politiques

L'Autre choix pour Gières

Sur le PLU

A quelques mois des élections municipales, l'opposition a estimé inopportun de réviser, de nouveau, le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cependant, la majorité municipale a décidé de passer outre lors de la séance du conseil du 6 mai 2013. Cette révision a, entre autre, pour but de réaménager certains espaces de notre commune afin de pouvoir y construire toujours plus, l'objectif étant la densification de l'habitat. Au printemps, une pseudo concertation avec les Giérois a été organisée. Elle avait pour point d'orgue cinq balades urbaines destinées à leur donner la parole... Mais la très faible participation observée lors de celles-ci, met en évidence la lassitude des Giérois pour ce genre d'exercice qui, semble-t-il, ne sert qu'à cautionner des décisions déjà prises par une municipalité campée dans ses certitudes.

Concrètement, l'enquête publique concernant une quatrième modification du PLU s'est tenue en mairie jusqu'au 25 octobre. On a ainsi découvert que dans le cadre de la refonte de la place de la République, sans concertation avec les intéressés, la mairie envisageait un certain nombre d'espaces réservés pour le tracé de voies piétonnes et cyclables traversant plusieurs propriétés. Une, reliant la place à la rue Pasteur, une autre reliant la rue de l'Isère au chemin des Sœurs de la Salette. Pour ce dernier tracé, est-il invraisemblable d'imaginer qu'il préfigure la desserte de futures constructions à venir entre les jardins d'Elodie et la maison des

Sœurs ? Attendons donc la remise du rapport de la commissaire-enquêteur ; mais on peut déjà avancer que les recommandations de cette dernière, ne seront pas plus prises en compte que ce ne fut le cas pour l'enquête publique sur l'écoquartier du Petit Jean. La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 23 décembre et la modification n° 4 du PLU devrait, probablement, être au programme des délibérations. En cette fin d'année, tant assombrie par de nombreuses exaspérations, souhaitons que la fête de Noël apporte à chacun joie et sérénité sans oublier ceux qui restent dans la détresse et la solitude.

Les élus de l'Autre choix pour Gières

Majorité municipale

Une offre de transports qui se diversifie

Depuis l'arrivée du tramway à Gières, les solutions de transport alternatives à la voiture n'ont cessé de se développer. Ces transports publics, urbains et interurbains sont essentiels à la vie des Giérois et, plus globalement, de tous les habitants d'une agglomération. Ils constituent même pour une partie de la population le seul mode de déplacements accessible. Ils sont en outre l'alternative la plus crédible aux déplacements automobiles générateurs de congestion et de pollution, ils participent donc pleinement au développement durable de notre territoire.

A Gières, nous avons travaillé, ces dernières années, à faciliter également l'accès à ces transports. Ainsi, les arrêts de bus ont été mis en accessibilité pour les personnes handicapées et les voiries qui ont fait l'objet de travaux récents ont été adaptées à la circulation des cycles et des piétons. Dernière nouveauté, une place a été réservée sur la place de la République à un véhicule en auto-partage. Et tous ces chantiers n'auraient pas pu être réalisés sans la Métro. Sans cet échelon de collectivité, notre ville n'aurait jamais pu accueillir des infrastructures comme le tramway et nous permettre ainsi de préserver des services publics de qualité.

Pour autant, nous n'oublions pas que la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé par nos concitoyens et si nous pouvons nous réjouir de la baisse du nombre de véhicules transitant par le centre-ville, nous nous sommes engagés à ce que toutes les places de parking de Gières soit préservées ou restituées lors de travaux. Une zone bleue a également été mise en place en avril 2012 pour permettre à tous d'accéder au centre-ville et aux commerces.

Le développement durable d'une commune passe par une offre de transport divers permettant à chacun de trouver une solution adaptée à sa situation.

Les élus de la majorité

Gières pour tous

Vers une pause dans la densification à Gières ?

En 2012 M. Hollande « découvrait » que la France manque de logements et, sans s'interroger sur les vraies causes de la pénurie, promettait « d'agir pour qu'il en soit construit 2,5 millions au cours du quinquennat »... Depuis qu'il est au pouvoir, les mises en chantier ont reculé de 11 % et les P.C. de 28 % ! Les raisons de ce ralentissement sont connues : les investisseurs institutionnels et privés ne lui font plus confiance, craignent de nouveaux impôts et taxes et, diffèrent les projets. Résultat : en 2014, le bâtiment perdra plus de 40 000 emplois.

L'Élu de Gières pour tous

Faire parvenir vos communiqués avant le 15 du mois à 16h pour une parution dans le *Gières info* du mois suivant.

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement

139, route des Maquis - Gières
38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél./Fax 04 76 62 36 90
e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

Décès et
contrat obsèques
La mission de confiance



POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES
DE LA RÉGION GRENOBLOISE
Avenue du Grand Sablon - 38706 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
04 76 54 43 43

MACHOT
BOIS
Particuliers
et
Professionnels

- Parquets
- Bardages
- Lambris
- Lames de terrasse
- Panneaux
- Dressing
- Portes de placard
- Bois brut et raboté

ST MARTIN D'HERES
www.machot-bois.com

S A F I L A F
D'œuvre de résidences

NOUVEAU À EYBENS - DIAMANTINE

DÉMARRAGE
DES TRAVAUX



04 76 41 70 14
www.safitaf.com

Belledonne
Services

Le service à la personne
en toute confiance

Entretien de la maison

Jardinage,
bricolage

Garde d'enfants
de plus de 3 ans

Prestations à
la demande

50%
tarif
en 15%

09 80 90 63 78
www.belledonne-services.fr

38410 Uriage

SARL LOUREIRO T.P
TOUS CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS

RESEAU • VRD

Etudes personnalisées et devis gratuits

Les Saillants du Gua - 38450
Tél. 06 87 84 17 30 - Fax 04 76 72 42 44
sarlloureiro@neuf.fr



Ecole et Collège privés
Don Bosco

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Section Européenne en 4^e/3^e
Classes de 6^e à dominantes - 7^e Art, Musique,
Patrimoine, Sport, Sciences -
et Classes de 4^e à projet
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
Fax 04 76 89 64 87

www.don-bosco-gieres.com 19, rue de la Plaine - 39610 GIERES

PUBLI
L'essor de vos idées

Communication
Régie publicitaire

Une stratégie
de communication
authentique,
positive et durable.



8, rue de Mayericin
38400 St Martin d'Herès
Tél. 04 76 44 63 76
Fax 04 76 42 48 88
E-mail : publiz@wanadoo.fr

la
pause
s'impose

Restauration rapide

salade • pizza
sandwich • gratin

06 09 43 11 91
Sur place ou à emporter

Déneigement, mode d'emploi

« Mais que fait la commune ? » Elle fait sa part, à vous de faire la vôtre !



En prélude aux chutes de neige de l'hiver, comment la commune se prépare pour en minimiser les conséquences ? L'implication des équipes dépend bien sûr des conditions :

- En période hivernale, même hors période critique, deux agents du service technique sont d'astreinte la nuit et le week-end, contre un seul le reste de l'année. Les chefs du service technique gardent un œil sur la météo et l'autre sur le site Internet de la préfecture. Et au centre technique municipal (CTM), les véhicules et les stocks de sels nécessaires aux opérations de salage et déneigement sont prêts à sortir.
- En situation de pré-alerte, la commune dispose de trois modes d'évaluation pour déclencher les opérations : les prévisions de la météo (suivies par les cadres du CTM et les agents d'astreinte), les observations sur le terrain (entre 3h et 7h du matin, par l'un des deux agents d'astreinte) et les alertes de la préfecture de l'Isère (en cas d'alerte météo orange ou rouge).
- En cas de chute de neige, si l'intervention s'avère indispensable, tous les agents techniques sont mobilisés et se rendent au CTM, à partir de 3h du matin si nécessaire. Les agents d'astreinte sont alors plus particulièrement chargés de déneiger la voirie, et les autres agents, constitués en binômes, interviennent selon une priorité établie : quais du tramway et accès au passage piétonnier souterrain de la gare, place de la République (si marché du mercredi matin), accès des écoles et du collège (si période scolaire), accès aux bâtiments publics communaux, quais des bus et trottoirs du centre puis des quartiers résidentiels, pistes cyclables. En cas de besoin, les agents administratifs et cadres du service technique peuvent être sollicités.

Déneigez devant chez vous

La commune n'étant pas tenue de déneiger les allées et voies privées, elles doivent l'être par les riverains. Ils auront également soin de veiller à ce que les trottoirs soient dégagés devant chez eux.

Adaptez vos déplacements

Quelle que soit la mobilisation de la commune, les fortes chutes de neige réclament aussi un minimum de responsabilité de la part des usagers. A chacun alors d'adapter, où même de limiter, ses déplacements en fonction des circonstances. Lors de ces épisodes, il est bien sûr peu recommandable de circuler en voiture si vous n'êtes pas équipé de pneus adaptés, comme on le voit trop souvent ; pensez alors aux transports en commun ou déplacez-vous à pied, munis de bonnes chaussures.

Maisons et balcons fleuris



Balcons

1ère, Lucette Gos (8,29/10) ; 2ème, Isabelle Pernin (8,21) ; 3ème, Lucien Félix (8,07) ; 4ème, Ginette Carmona (7,79) ; 5ème, Clémentine Allosio (7,57) ; 6ème, Vanda Passalacqua (7,50) ; 7ème, Danièle Beaujard (7,21) ; 8ème, Christine Pelloux-Prayer (7,19) ; 9ème, Angéla Dell'Accio (7,11) ; 10èmes ex-aequo, Félicia Del Console et Michèle Dell'Accio (6,86) ; 12ème, Livia Tarrazi (6,71).

Maisons

1ère, Michèle Picot (9,43/10) ; 2ème, Catherine Giroud-Suisse (9,29) ; 3ème, Maria Ferrafiat (8,97) ; 4ème, Sébastien Giroud-

Suisse (8,79) ; 5ème, Marie-Paule Battard (8,29) ; 6ème, Marguerite Michel (8,00) ; 7ème, Bernard Gonon (7,97) ; 8ème, Régine Rayot (7,86) ; 9ème, Marie-Thérèse Capponi (7,79) ; 10ème, Joëlle Pasquet (7,69) ; 11ème, Salvatore Mosca (7,64) ; 12ème, Evelyne Domenech (7,46).

Mention spéciale

La résidence Roger-Meffreys et ses 25 participant(e)s

Concours départemental

1ère en catégorie "copropriétés et balcons d'immeubles" : Lucette Gos

Rétroiseur

22/11

Chaque année, le concours communal des maisons et balcons fleuris contribue à rendre la ville plus agréable et à perpétuer le label "3 fleurs" décerné par le jury régional. C'est en ces mots que le maire Pierre Verri a remercié les 24 lauréats de cette année présents à la remise de prix et, à travers eux, tous les participants (résultats en p.13).



16/11

Pour cette séance d'histoires à faire peur, les livres ont été choisis pour la qualité de leurs illustrations d'ogres et autres monstres, et les bibliothécaires avaient revêtu leurs plus sombres habits de sorcières. Un moment à frissonner de plaisir...



les Mardis du Laussy

5/11 ©Magali Brunet, Fogart

Le Théâtre sous la Dent a adapté *Les Monstres sacrés* de Jean Cocteau, un texte aux antipodes du *Petit Prince*, présenté par cette troupe crolloise au Laussy il y a quelques saisons. Le propos, sans être pour autant moins poétique, s'avérait cette fois plus profond, à la limite de l'impudeur.

5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17

novembre 2013

15/11

Présent avec juste sa guitare acoustique au lancement de saison, Lull était cette fois accompagné d'un second guitariste et d'une solide section rythmique, violoncelle compris, pour un concert plus "péchu" sans que le charme de ses compositions n'en pâtisse. A découvrir en CD début 2014.



©Eléna Leibovitch, Fogart

les Soirées du Laussy

Cette dixième Sen...
été lancée au Lau...
le maire, Pierre V...
Claude Sergent, co...
municipal délégu...
relations internation...
président du collect...
solidarité internat...
qui regroupe l...
communes et les...
associations éponym...
canton. Toutes les...
en page

23/11

L'édition 2013 du spectacle dédié au Téléthon a mis l'accent sur les talents, vocaux et locaux, de la chorale La Sonnantine et sur d'autres, alliant l'imagination, la comédie et la répartie de cette discipline si particulière qu'est l'improvisation théâtrale. Vous pouvez encore contribuer à financer cette cause nationale en participant à l'opération "P'tit déj à domicile" (voir en p. 6 et 15).



21/11

Dans mon jardin, un spectacle de marionnettes sur table de la compagnie du théâtre des Lyres, a réuni 45 enfants de l'accueil collectif, de l'accueil familial et du RAM, ainsi qu'une vingtaine de parents, à la Maison de la petite enfance, sur le thème des insectes, des légumes et de l'épouvantail qui fait peur aux oiseaux.



18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23

18/11

aine a
ssy par
Verri, et
conseiller
qué aux
nales et
if de la
tionale,
es cinq
douze
mes du
photos
Zoom.



Gym volontaire

L'Association de Gymnastique volontaire vous informe :

- que le cours de Gym'mémoire/équilibre continuera jusqu'en juin 2014, le jeudi de 11h à 12h au gymnase de la Plaine des sports. Il est encore possible de s'inscrire.
- qu'il reste des places dans les cours de stretching du lundi de 19h30 à 20h30 et du vendredi de 18h45 à 19h45 à l'école maternelle René-Cassin.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement à agv.gieres@gmail.com ou par tél : 06.17.10.63.22.

Pour le bureau, Françoise Chatel

Fondation de France

SOUTENEZ LES RÉVEILLONS DE LA SOLIDARITÉ

Pour ces périodes de fêtes, plus que jamais, la Fondation de France doit être le trait d'union entre ceux qui veulent donner et ceux qui sont les plus en difficulté, que ce soit pour des raisons d'emploi, d'âge, de handicap, de situation familiale ou de maladie. La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien de 200 réveillons solidaires partout en France.

Les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien partout en France. Ils créent un rempart contre la solitude des mères seules avec leurs enfants, des personnes âgées, des personnes sans domicile fixe, à ces moments de fête spécialement chargés de sens. Initiés par de petites associations, les Réveillons de la Solidarité font participer les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au cœur de l'organisation de repas, de spectacles, de goûters, ils leur permettent de sortir d'une logique d'assistantat et de retrouver dignité et fierté.

COMMENT SOUTENIR CETTE ACTION ?

Faire un don :

- soit en ligne : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite,
- soit par chèque, libellé à l'ordre de : Fondation de France - Réveillons de la Solidarité, adressé à : Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris.

Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite.

Pour le bureau, Laetitia de Freitas

OMS

TÉLÉTHON 2013

Les "p'tits déj à domicile, dimanche 8 décembre

Depuis 2008, les livraisons annuelles des petits déjeuners pour le Téléthon ont permis de rapporter 8 300 € entièrement reversés à la recherche contre les maladies génétiques ! Voilà le bilan très positif de cette collaboration entre de fidèles bénévoles, de généreux partenaires (*) et de formidables clients sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

La recherche avance et votre participation est à nouveau primordiale cette année... et toujours aussi simple ! Réservez votre p'tit déj à partir de 5 €, en quelques clics sur www.dejeuner-telethon.fr, ou bien directement chez Cohendet, notre boulangerie partenaire.

Au plaisir de vous livrer le dimanche 8 décembre !

(*) Un grand merci à nos fidèles partenaires : l'Imprimerie des Ecuireils, le restaurant de l'hôtel Ibis à Gières, la boulangerie Cohendet, le garage Garcia... et les nouveaux : le Salon 21 et Au Plaisir des Vins.

Pour le bureau

La semaine de solidarité internationale 2013 dans le canton d'Eybens

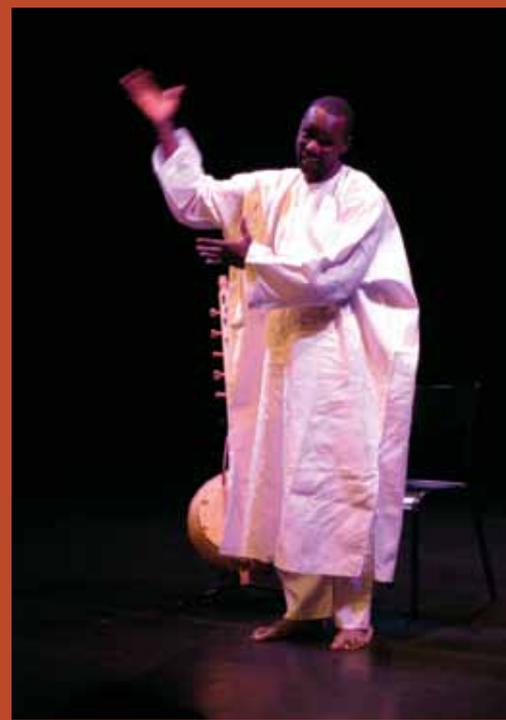


La projection de *Slumdog millionnaire*, en ouverture de festival au Laussy, a entraîné un débat animé par Annie Mouchet, présidente de l'Arche de Dolanji, une association d'Herbeys qui soutient la scolarisation dans un village népalais

Les discriminations sous toutes leurs formes



Karima, une animatrice de l'École de la paix, commente aux CM1 de l'école élémentaire René-Cassin l'exposition sur la tolérance et les préjugés proposée aux lecteurs de la bibliothèque municipale François-Mitterrand



François-Moïse Banba, conteur burkinabé, a su ravir son auditoire du Centre loisirs et culture d'Eybens avec ses souvenirs d'enfance dans une Haute-Volta alors à la charnière entre colonie française et indépendance

Les discriminations peuvent aussi naître dans l'espace confiné d'un foyer, comme l'ont suggéré les comédiens de la compagnie Les Fées Rosses dans un exercice de théâtre-forum, salle Léo-Lagrange à Poizat



L'espace Olympe-de-Gouges a abrité un débat très instructif entre de jeunes collégiens giérois et deux étudiants palestiniens sur la situation "inextricable" des territoires occupés par les colons israéliens



Pour conclure la semaine, Le Bal de l'Afrique enchantée, groupe de musique où Noirs et Blancs se côtoient sur scène dans une belle unité de rythme, a démontré qu'il était possible de s'affranchir des discriminations à la salle des fêtes d'Eybens, devant une assistance conquise



Pilar de Bernardy, présidente du Collectif Independencia, a animé le débat sur les discriminations en Afrique, alimenté par la projection du film *Terraferma* à la maison pour tous d'Herbeys